



L'assassinat des journalistes de Charlie hebdo, d'un agent d'entretien et de policiers, suivis par des assassinats, antisémites ont provoqué une immense et légitime émotion.

Charlie hebdo n'avait pourtant pas que des amis.

Faut-il le rappeler, il est né en 1970 de la censure gaulliste d'Hara-kiri, journal « bête et méchant » comme il se définissait lui-même à la suite du courrier d'un lecteur !

Jusqu'à un passé récent et l'incendie de ses locaux, ses caricatures ne lui avaient valu que quelques convocations devant les tribunaux.

Alors pourquoi ces assassinats ?

Peut-être l'avions nous perdu de vue, la liberté d'opinion et la liberté de conscience n'ont pas toujours été. Il a fallu des siècles de combats pour qu'elles s'imposent en France, contre l'absolutisme royal et contre la toute puissance de l'église catholique. Ce combat, beaucoup l'ont payé de leur vie ou d'années d'emprisonnement.

La liberté d'opinion et de penser autrement a toujours été et reste insupportable à ceux, détenteur du pouvoir, qui se croient investis d'une mission, divine ou non, qu'ils soient dépositaires d'un dogme intangible, divin ou non.

Aucune conquête n'étant jamais définitivement acquise, cette liberté est à défendre en permanence.*

La défendre, ce sera particulièrement, dans les mois à venir, être vigilant à l'égard de la résurgence de la théorie du « choc des civilisations » et des appels à des mesures d'exception remettant en cause les libertés publiques au nom de la « guerre contre le terrorisme ».

* Eric Raoult, député UMP, proposa en 2006 le rétablissement du délit de blasphème aboli en 1789 !

LA FAUTE À « PAS DE CHANCE » ?



En tout début de mois, journaux et radios généralistes ont accordé une large place à une étude parue dans la revue américaine Science, concluant au caractère aléatoire de la survenue des trois quarts des cancers, et dédouanant ainsi largement les industriels de l'amiante, de la chimie, du pétrole, du tabac, etc...

A quoi bon se poser la question des conditions de travail sur la santé, du rôle des perturbateurs endocriniens ou des pesticides sur l'organisme, puisque la maladie serait le résultat d'une sinistre loterie, la faute à « pas de chance » !

Premier problème : l'étude en question a été sponsorisée par des fondations privées liées à l'industrie.

Second problème, l'étude exclue de son champ deux cancers, sein et prostate, en augmentation vertigineuse.

Dans un article paru le 7 janvier dans le journal Le Monde (en

lien direct [ici](#)), la sociologue Annie Thébaud-Mony* dénonce également les failles méthodologiques de cette étude pseudo-scientifique (schématiquement, une corrélation présentée comme une détermination) et s'inquiète de la répercussion médiatique d'un tel article et de ses effets sur l'opinion publique.

Les chiffres des nouveaux cas de cancers qu'elle cite, passés de 150 000 en 1984 à 355 000 en 2012**, ainsi que celui de la proportion de cancers dix fois supérieur en France chez les ouvriers que chez les cadres, suffisent pourtant à faire le lit du caractère aléatoire de la maladie.

Hélas ! dans ce domaine comme dans les autres, le sensationnel l'emporte souvent dans le traitement de l'information, et les lobbys industriels savent en jouer.

L'argent du patronat sert décidément à tout, sauf à rétribuer le travail à sa juste valeur !

* Auteur notamment de « La science asservie » et de « Travailler peut nuire gravement à votre santé », aux éditions La Découverte.

** Une partie de cette augmentation doit cependant être attribuée aux progrès du dépistage.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU

Celui de la Trésorerie générale pour l'étranger (TGE). Les collègues se demandaient où diable seraient localisées les suppressions d'emploi annoncées lors du comité technique de réseau en novembre.

La purge sera pour les trésoreries auprès des ambassades de France (TAF) : la DG prévoit d'en liquider 9 sur 16 existantes à l'horizon 2017, dont 4 partiellement dès 2015 (documents préparatoires au CTL de la TGE du 20 janvier).

Des régies (hors réseau DGFIP donc) seront créées pour faire le travail sur place.

Que deviendront les collègues en poste ?

Sur les 30 emplois des 4 TAF concernées, 12 seraient transférés au Ministère des affaires étrangères, 5 rapatriés au siège à Nantes dans les services de la TGE. ... avec au final pour la TGE, compte tenu de la création d'un poste d'IP et des requalifications d'emplois, 7 suppressions nettes en 2015 et 6 en 2016. La CGT s'opposera à cette mesure brutale.

CHSCT 44

Si vous l'aviez raté, le dernier compte rendu est disponible <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/spip.php?article1622>



Le dernier dessin de Charb pour Options, journal de l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens CGT, livré la veille de son assassinat.

